



**Communication**

Case postale, CH-8022 Zurich  
Téléphone +41 58 631 00 00  
[communications@snb.ch](mailto:communications@snb.ch)

Berne et Zurich, le 1<sup>er</sup> juin 2023

---

## Résultats de l'Enquête 2022 sur l'utilisation des moyens de paiement par les particuliers en Suisse

À l'automne 2022, la Banque nationale suisse (BNS) a réalisé sa troisième enquête représentative sur l'utilisation des moyens de paiement par les particuliers. Dans le cadre de cette enquête, environ 2 000 personnes domiciliées en Suisse ont été interrogées individuellement sur leurs habitudes de paiement et ont consigné dans un journal leurs dépenses courantes (au supermarché, au restaurant, sur Internet, etc.). Elles ont en outre été invitées à fournir des indications sur leurs dépenses récurrentes (par exemple loyer ou primes d'assurance).

Trois principaux enseignements peuvent être tirés de l'enquête de 2022.

**L'utilisation du numéraire continue de perdre du terrain au profit des moyens de paiement scripturaux, même si ce recul ralentit par rapport aux années précédentes.** La plupart des personnes interrogées estiment que cette évolution se poursuivra dans les années à venir. En particulier, les applications de paiement devraient encore gagner en importance.

**Malgré ces changements, une proportion importante de la population souhaite que le numéraire reste disponible comme moyen de paiement.** La grande majorité aimerait pouvoir continuer de l'utiliser à l'avenir, et même les personnes qui en font peu usage souhaitent qu'il demeure disponible. Ainsi, la quasi-totalité de l'échantillon entend pouvoir choisir à l'avenir entre le numéraire et les moyens de paiement scripturaux.

**Grâce à une diffusion et à une acceptation larges des divers moyens de paiement, il est très rare qu'un règlement ne puisse pas être exécuté.** Il existe peu de situations dans lesquelles le paiement souhaité ne se concrétise pas du fait que l'instrument n'est pas accepté ou à la suite d'incidents techniques. D'une part, la détention de différents moyens de paiement permet la bonne exécution des transactions. D'autre part, le numéraire est largement accepté dans les points de vente, ce qui est important car il est souvent utilisé lorsque des incidents techniques rendent les moyens de paiement scripturaux inopérants. Le niveau de satisfaction concernant l'acceptation du numéraire demeure élevé, bien que de rares points de vente



**Communiqué de presse**

n'acceptent plus les espèces. De même, la population est actuellement satisfaite de l'accès au numéraire, qui s'effectue principalement aux distributeurs automatiques de billets. La suppression de points de retrait inciterait toutefois de nombreuses personnes à restreindre leur usage de l'argent liquide. Dans l'ensemble, la grande majorité de l'échantillon ne se sent pas limitée dans son choix des moyens de paiement.

Dans le détail, il ressort de l'enquête 2022 plusieurs grandes tendances concernant les habitudes de paiement des particuliers et leur évolution.

**Le numéraire et la carte de débit restent les deux moyens de paiement les plus répandus dans la population résidente suisse.** Les personnes interrogées sont 96% à déclarer avoir du numéraire dans leur portefeuille ou à la maison pour leurs dépenses courantes. Elles détiennent en moyenne quatre instruments de paiement scripturaux différents, 93% possédant une carte de débit (2020: 92%) et 76% une carte de crédit (2020: 78%). Si la diffusion de l'argent liquide et des cartes de paiement s'est maintenue à un niveau élevé, l'utilisation d'applications de paiement a bondi de plus de 20 points, à 68%.

**Si l'on considère le nombre de paiements courants exécutés, les transactions en espèces continuent de diminuer, tandis que les applications de paiement sont de plus en plus utilisées.** Le numéraire fait partie des instruments les plus utilisés pour les paiements courants: il entre dans 36% des transactions, contre 43% en 2020 et 70% en 2017. L'usage de l'argent liquide a donc encore régressé, mais le rythme de ce recul a fortement ralenti. L'utilisation des cartes de débit et de crédit reste, quant à elle, très stable (respectivement 33% et 13% de ces paiements). Ces cartes de paiement sont employées dans presque une transaction courante sur deux, le plus souvent (75%) avec la fonction sans contact. Les applications de paiement sont utilisées de plus en plus fréquemment: leur part dans les transactions a sensiblement progressé et s'inscrit à 11% (2020: 5%). Selon le cas, elles remplacent aussi bien le numéraire que des moyens de paiement scripturaux.

**Si l'on se fonde sur le montant des paiements courants, la carte de débit reste le principal moyen de paiement.** Sa part demeure élevée (33%), le numéraire arrivant en deuxième position avec 20% (2020: 24%). Le principal changement concerne les applications de paiement, dont la part a doublé pour s'établir à 8%. La part croissante des applications de paiement au niveau tant des montants que du nombre de transactions montre que la population les utilise souvent, quelle que soit la somme en jeu.

**Les habitudes de paiement concernant les dépenses récurrentes ont peu changé ces deux dernières années, les virements par banque en ligne restant le principal moyen de paiement utilisé.** Si l'on considère le montant des transactions, 52% des paiements récurrents sont exécutés par banque en ligne. Depuis l'enquête précédente, le service eBill est un peu plus utilisé en raison d'une notoriété croissante. Il occupe la troisième position (part des montants de 10%), derrière l'ordre permanent (14%).

**L'essor des paiements sans numéraire devrait se poursuivre dans les prochaines années.** Les personnes interrogées estiment que les applications de paiement, notamment, devraient être davantage utilisées à l'avenir pour les paiements courants. Elles placent même ces

**Communiqué de presse**

dernières pour la première fois devant la carte de débit (48% contre 35%) comme moyen de paiement qu'elles utiliseraient plus souvent à l'avenir.

**Les restrictions d'acceptation et les incidents techniques n'entraînent que rarement l'inexécution des paiements.** Bien que la moitié de l'échantillon environ ait été confrontée à des restrictions d'acceptation (47%) ou à un incident technique (52%) dans les douze derniers mois, le paiement a tout de même pu être effectué dans la plupart des cas. Seules 3% des personnes confrontées à une restriction d'acceptation, et 7% de celles qui ont fait face à un incident technique, n'ont pas été en mesure de réaliser leur paiement. Ces situations concernent plus souvent les moyens de paiement sans numéraire, les espèces étant alors fréquemment utilisées à leur place.

**Malgré une augmentation des restrictions ponctuelles, la population est satisfaite de l'acceptation du numéraire en Suisse.** Un quart des personnes interrogées ont connu au moins une situation dans laquelle l'argent liquide n'était pas accepté ou souhaité pour un paiement. Ces situations se produisent en particulier dans la restauration (32%) ou lors de manifestations telles que des salons, des festivals ou des concerts (24%). Malgré leur hausse, l'acceptation du numéraire en Suisse satisfait quasiment l'ensemble de la population.

**La population se montre également satisfaite de l'infrastructure du numéraire, mais elle utiliserait moins les espèces si cette infrastructure était revue à la baisse.** La majeure partie (92%) des personnes interrogées pense qu'il y a suffisamment de points de retrait en Suisse. En revanche, elles sont moins satisfaites du nombre de points de versement d'espèces, car seules 70% d'entre elles considèrent que les possibilités existantes suffisent. Quelque 28% des personnes limiteraient leur usage du numéraire si l'infrastructure était réduite, et 36% si les frais de retrait augmentaient.

Le rapport complet relatif à l'enquête 2022 sur l'utilisation des moyens de paiement par les particuliers est disponible sur le site [www.snb.ch](http://www.snb.ch).